



<b>Agents autorisés</b> Membres du conseil d'administration des PPQ Association des emballeurs de pommes du Québec M <sup>me</sup> Sophie Perreault, AQDFL M. Pierre Mongrain, Table filière pomme Entrepôtsitaires	<b>Représentants des chaînes</b> Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie Metro Sobeys M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec
--	--

11 juillet 2017

## Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2017



Le 10 juillet 2017, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont déterminé les dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi.

JUILLET		05	12	19	26
			Jaune transp. Lodi	Jaune transparente	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive
AOÛT	02 Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive	09 Vista Bella Jersey Mac ** Rouge hâtive Melba	16 Jersey Mac Melba	23 Jersey Mac Melba Sunrise N Paulared**	30 Sunrise N Paulared Jersey Mac
SEPTEMBRE		06 Paulared Lobo ** Ginger Gold N Sunrise N	13 Paulared Lobo Ginger Gold N Sunrise N	20 Paulared Lobo Ginger Gold N McIntosh **	27 Paulared Lobo McIntosh Ginger Gold N Honeycrisp N Gala N Spartan
OCTOBRE		04 Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Cortland Jaune délicateuse	11 Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	18 Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	25 Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse

\*\* Quantité limitée

N : nouvelle variété

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter des variétés **SUNRISE** et **PAULARED** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés**.

**PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES** : Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

## **PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS**

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le **27 juillet 2017 à 13 h 30** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des premières pommes tardives.

## **COÛT DE MANUTENTION**

À compter de la saison de commercialisation 2017-2018 (1<sup>er</sup> août 2017 au 31 juillet 2018), les coûts de manutention pour toutes les variétés de pommes déclassées seront modifiés. Vous serez informés des nouveaux coûts dès qu'il y aura entente entre les PPQ et l'AEPQ.